



DÉCLARATION DE TRAVERSÉE

Cette déclaration a pour but de transmettre au CROSS Gris-Nez (centre de coordination de sauvetage) des informations essentielles permettant d'accélérer les recherches lors d'une inquiétude signalée et/ou lors des opérations de sauvetage si une détresse est émise.

IMPORTANT : cette fiche ne constitue pas un suivi de navigation. Vous demeurez libre de signaler au CROSS Gris-Nez les étapes et/ou la fin de votre parcours.

Toutefois, nous vous conseillons de nous indiquer tout élément nouveau durant votre navigation (changement de parcours, d'équipage, escale prolongée après une avarie, etc).

À retourner au CROSS Gris-Nez : e-mail : gris-nez@mrc CFR.eu – ☎ : +33 (0)3 21 87 21 87
site web : www.cross-grisnez.developpement-durable.gouv.fr

NOM DU NAVIRE

PROGRAMME DE NAVIGATION

Port de départ

Prévu le

Port d'arrivée

Prévue le

Détaillez votre trajet, (escales prévues, etc) :

LE NAVIRE

Marque

Type

Longueur

Tirant d'eau

Immatriculation

Port d'attache

Année

Pavillon

Préciser ci-dessous les caractéristiques du navire :

(moteur, coque polyester/alu..., gréement : sloop/ketch/goélette/aurique..., s'il s'agit d'une construction amateur, modification, signes distinctifs : dessin sur la coque, portique/bossoir, annexe, équipements visibles : panneaux solaires/ éolienne, capote, bimini, cockpit central ou arrière, bout dehors, capacité en eau douce, gas-oil, présence d'un dessalinisateur, radar, etc) :

LES MOYENS DE COMMUNICATIONS

MMSI		INDICATIF	
N° GSM		N° IRRIDIUM	
BALISE 406		N° HEXA*	

Attention : depuis le 01/05/2015, la division 240 rend obligatoire l'emport d'une balise de détresse COSPAS-SARSAT (406 MHz) pour les navires situés à plus de 60 nautiques d'un abri (catégorie de navigation semi-hauturière). Cette balise doit impérativement être déclarée par son propriétaire auprès de l'ANFR (pour les EPIRB) et auprès du FMCC Toulouse (pour les PLB).

Éléments sur la division 240 à consulter ici : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Mise-ajour-de-la-division-240.html>

*Afin que le CROSS puisse traiter une alerte de détresse par balise 406 dans les meilleurs délais, nous vous demandons de renseigner, dans le tableau ci-dessus, le n° hexadécimal que vous trouverez inscrit sur votre balise (ex : 1C6754D100FFBFF).

Préciser ci-dessous tout autre matériel de transmission/localisation à bord :

(VHF (ASN), AIS, BLU, HF, équipement en émission/réception ou réception uniquement, balise de suivi/tracking, inmarsat, e-mail utilisé en navigation, à terre, site internet, blog, Facebook, etc).

Préciser vos habitudes de correspondance avec vos contacts restés à terre :

(vacations, habitudes de veille/contacts BLU (« je veille la fréquence xx tous les jours de 12h00 à 13h00 UTC »), fréquence de consultation de la messagerie Iridium, de la boîte e-mail, etc).

EQUIPAGE

Nom, prénom	Statut (propriétaire, skipper, équipier, passager)	Age	Expérience	Brevet/certificat (ex: CRR, capitaine 200...)

Commentaires libres :

N'hésitez pas à détailler l'expérience de chacun, les formations suivies (secourisme, etc), votre profession, vos antécédents médicaux, si vous embarquez des équipiers lors de périodes définies (bourse aux équipiers, embarquement pour traversée), etc.

CONTACT À TERRE

NOM Prénom	Coordonnées	Lien (famille, ami, routeur...)

Commentaires libres :

(membre STW, H&O, navigation en flotte, rallye, point de contact sur votre parcours, etc).

N'hésitez pas à nous transmettre des photos du navire (fortement conseillé), la liste de dotation médicale du bord ou tout autre élément que vous estimez susceptible d'être utile au CROSS.